

**BRUNO GEORIS**



**VONT-ILS NOUS PRENDRE NOS IDEES AUSSI ?**

# SOMMAIRE

## L'UNION DES ARTISTES

<b>Le Mot du Président</b> .....	3
<b>Nouveaux membres</b> .....	6
<b>Théâtre Magazine</b> -	
<b>Le guide "Ah comme Artiste" !</b> .....	7
<b>Une bonne nouvelle !</b> .....	8
<b>Festival Babel</b> .....	9
<b>Saint Nicolas</b> .....	10
<b>Hommages</b> .....	11
<b>Madeleine est malade</b> .....	13
<b>Poésie</b> .....	14
<b>À vos agendas</b> .....	15
<b>Ouverture du tax shelter</b> .....	17
<b>Naissances</b> .....	18
<b>Conseil d'Administration</b> .....	19
<b>Conditions de sélection des spectacles</b> .....	20

# Le mot du président

décembre 2008



Chères amies, chers amis,

L'autre jour, mon interlocuteur me disait « Au fond, l'Union est unique ! ». Après réflexion, je peux confirmer que c'est exact. Il ne s'agit ici de s'auto encenser. Pour ne prendre qu'un exemple, l'union est la seule association à aider bénévolement ses membres et à verser de nombreuses allocations (de décès, de naissance, d'aide, de prêts sans intérêts et allocations trimestrielles à partir d'un certain âge). Evidemment et comme vous le lirez dans ce bulletin, nos activités ne s'arrêtent pas là.

Cette générosité a un prix, un coût important et le principal moyen de pouvoir exercer et continuer cette action philanthropique est l'échange (convivial et souvent amical) d'une épinglette ou d'un crayon avec ce qu'on appelle pudiquement le nerf de la guerre.

L'importance des collectes des petits sabots, des dons et des legs est vitale pour nous, donc pour VOUS.

Au moment où, j'espère, nous allons concrétiser un « partenariat », un lien, avec comedien.be, il est important de savoir que l'Union aide moralement et financièrement les artistes tandis que comedien.be propose une « vitrine sur la toile » un site internet pour présenter les comédiens.

Nous sommes donc complémentaires et nos champs d'actions sont différents.

L'Union participe et continue à être de plus en plus active dans des instances qui procurent du travail aux artistes, que ce soit à travers la Cocof – que je tiens à remercier encore une fois – la Commission de Sélection du Film, Prospère, les Doms d'Avignon, notre participation aux organes de contrôle à la Communauté française de Belgique, le Festival du film d'amour à Mons, la Bellone... Je vous renvoie aux articles du bulletin.

Le 10 octobre, j'ai participé à la Bellone à la séance présentant le rapport d'activités du Conseil de l'Aide aux Projets Théâtraux (C.A.P.T). Les documents du service Culture et Arts de la scène du Ministère de la Communauté française, ainsi que le Mode d'Emploi du programme 2009, peuvent être consultés dans nos bureaux. Vous y trouverez des renseignements importants et les démarches à suivre pour obtenir des aides concernant vos projets de création artistique.

On peut apprendre, avec joie, que la pièce primée par le Concours d'Auteurs de l'Union « Ali, l'Invincible » va être aidée financièrement par la Communauté française.

J'ai le plaisir de vous annoncer que l'Assemblée Générale et le cocktail de l'Union auront lieu le lundi 23 février 2009 aux Brigittines.

Petite innovation : Monique Duren, la directrice nous donne rendez-vous avant l'AG pour une courte visite des lieux étonnants et intéressants, les possibilités de spectacle dans la Chapelle et autres plateaux de la nouvelle construction. Et la maison où se concrétise 6 appartements pour les artistes en résidence.

Les membres qui désirent se proposer comme Administrateur de l'Union des Artistes peuvent le faire par écrit avant le 10 février 2009.

Le Conseil d'Administration se compose de maximum 12 artistes

Merci à Pierre Johnen qui vous propose un article sur la fête de Saint Nicolas du 29 novembre dernier. Les sourires des enfants (à partir de 2 ½ ans) pendant le goûter valaient ceux des parents et adultes réunis autour d'un verre. Un tout grand merci au Théâtre OZ pour le spectacle présenté : « Fenêtres ».

Dernière minute : Pierre Dherte et le Conseil, poussés par de nombreux membres, voudraient remettre sur pied un gala en décembre 2009. Qu'en pensez-vous ? Faites-nous connaître vos idées et suggestions.

Le lundi 24 novembre a eu lieu au Théâtre des Martyrs une soirée d'hommage à Gaston Compère, orchestrée par Jean-Henri Compère, son neveu, et Patrick Bonté et grâce à Daniel Scahaise, directeur des lieux. Des artistes ont témoigné avec émotion et sensibilité de l'œuvre et du sens de l'amitié de Gaston. Par la musique, la lecture ... et l'humour.

Un dernier mot pour remercier tous les collecteurs et tous les responsables de la collecte des Petits sabots (ou crayons). Vous faites un acte (!!!) peut-être fatigant mais important pour les valeurs de la solidarité et l'entraide.

*Jacques Monseu*

L'imprimerie Adam fermant ses portes le 19 décembre pour les fêtes de Noël – Nouvel An, ce bulletin vous parvient fin décembre. Voilà une bonne occasion pour vous souhaiter une bonne fin d'année et vous présenter, au nom du Conseil d'Administration, nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour 2009.



# Nouveaux membres

“La grande force de l'Union réside dans ses membres, les artistes, les créateurs. Ceux d'hier, d'aujourd'hui mais aussi ceux de demain. Ensemble, nous construisons l'avenir de l'Union, celui des artistes, plus forts que jamais !”



## Vous aussi, parrainez de nouveaux membres !

N'hésitez pas à photocopier le formulaire d'adhésion qui se trouve dans chaque bulletin en dernière page. Proposez-nous de nouveaux membres en renvoyant le formulaire préalablement signé par l'artiste qui souhaite nous rejoindre ainsi que par deux parrains eux-mêmes membres depuis minimum un an ! Vous, par exemple ? Vous pouvez également nous demander des formulaires d'adhésion par fax, par téléphone, par courrier ou encore en télécharger un exemplaire via l'adresse de notre site Internet :

<http://www.uniondesartistes.be>

Union des Artistes  
du spectacle

Tél. & fax : 02/513 57 80  
[union.des.artistes@skynet.be](mailto:union.des.artistes@skynet.be)

Rue Marché aux Herbes, 105/33  
1000 - Bruxelles

**Nous demandons à tous nos membres possédant une adresse e-mail de bien vouloir nous la communiquer le plus rapidement possible !**



## Annette Gatta

Annette, je la connais d'abord via le patro, mouvement de jeunesse au sein duquel nous avons fait les 400 coups - ceci n'intéressant que elle

et moi - revenons-en si vous le voulez bien à son parcours artistique.

Annette est sortie du Conservatoire de Bruxelles en 2004, elle n'a pas 30 ans et pourtant elle est déjà passée par plusieurs scènes belges comme le Théâtre Royal du Parc, le Théâtre Royal des Galeries ou encore les Tanneurs.

Annette s'investit aussi au sein de la jeune équipe du théâtre etterbeekois de l'Arrière Scène.

Elle s'est aussi frottée au théâtre itinérant sous chapiteau avec la compagnie des nouveaux disparus et on a pu l'applaudir l'été dernier en plein air au château du Karreveld avec la compagnie Chéri Chéri.

Annette n'a pas fini de nous étonner, elle mène son petit bout de chemin, elle part les prochains mois perfectionner son anglais aux USA, en attendant - qui sait - une carrière internationale.

C'est avec joie que l'Union des artistes t'accueille en son sein et que je te parraine.

Othmane Moumen

Bernard Marbaix est son deuxième parrain.



## Georgi Ivanov

Si je n'avais que deux mots pour caractériser Georgi Ivanov ce serait

gentillesse et disponibilité. Pédagogue, acteur de talent, animateur ne comptant pas son temps; Georgi est toujours là quand il le faut.

Bienvenue parmi nous !!!!

Jean-Michel Vovk



## Frank Pierobon

Frank Pierobon est au départ un philosophe, qui a publié tant et plus. Ses deux derniers ouvrages concernant le théâtre :

*l'humanité tragique* (Cerf,

2008) où il présente une interprétation de la *Poétique* d'Aristote dont on dira simplement, pour être au goût du jour, qu'elle « déchire »... et très bientôt sur les étals, *Salomé ou la tragédie du regard* (La Différence, décembre 2008) où il étudie les rapports entre vivre et écrire chez Oscar Wilde. De celui-là, on concédera plus sobrement que ça « déménage ».

C'est à partir de cet immense chantier de réflexion qui l'a tenu chaud pendant ces quinze dernières années, que Frank Pierobon s'est essayé au théâtre. Il a tout d'abord écrit *Carjacking* (1995) qui a été joué au Théâtre-Poème en 2001 devant un public aussi tétanisé que conquis. Et puis plus récemment, il a régulièrement donné au Festival de Seneffe quelques p'tites merveilles dont Luc Norin a écrit dans la *Libre Belgique* : « ...c'est le séisme. (...) dimensions d'un drame shakespearien. <C'est> un voyage halluciné au bout de la nuit du monde et de la détresse humaine. Un impérissable souvenir pour un public sidéré »... et du dernier spectacle,

« Une très grande œuvre qui, en une heure quarante, nous sonde l'âme, l'esprit, la conscience. Une œuvre comme un chant intérieur qui nous réveille, nous révèle et ramène à nous-mêmes ». Que peut-on ajouter ?

Avec ça, il a composé de la musique de scène originale ... - pour diverses productions théâtrales et cinématographiques. Il en parle encore, prolix. Dame ! C'est qu'il a même été payé. ..

À part ça c'est un gars cool, qui devrait surveiller son poids ou moins en parler, ça nous ferait des vacances ! Il a achevé de grandir à New York - il a failli y rester - puis il a fait d'inutiles études de philosophie à l'ULB, ainsi qu'un doctorat puis une autre thèse en France, parce qu'il lui restait de la marge. En fait, c'est *the* spécialiste de Kant, ce qu'il n'aime pas trop qu'on raconte (parce que c'est comme ça que, dans un monde résolument bling-bling, t'as pas le temps de finir ta phrase que ta réputation, elle est explosée, que j't'dis !). Mais il s'est racheté une conduite : ces dix dernières années, en sa qualité de philosophe-maison pour le Théâtre-Poème, il a animé une série de débats extrêmement sérieux dans une ambiance proche du fou-rire. On l'adore...

Bambina Liberatore, sa marraine

Ses deux autres parrains sont : Charles Kleinberg et Denyse Schwab

# Théâtre Magazine

## une nouvelle revue dédiée aux arts de la scène !

Par Pierre Dherte

Comme vous l'avez sans doute appris, le deuxième numéro d'une nouvelle revue consacrée aux arts de la scène THEATRE MAGAZINE vient de paraître. Grâce aux encouragements et au soutien de plusieurs partenaires et abonnés, l'aventure commence donc réellement pour ce nouvel "espace" qui nous est dédié et nous en sommes ravis ! Cependant, comme vous l'imaginez, il est nécessaire d'avoir l'appui du monde théâtral belge pour offrir au public un outil qui soit à la fois beau, passionnant et dynamique. C'est pourquoi nous vous invitons vivement à communiquer régulièrement à ce magazine un maximum d'informations et à leur faire part de vos créations et suggestions.

Et si vous désirez recevoir le magazine, n'hésitez pas à vous abonner: l'abonnement est de 35 € (au lieu de 50 €) pour 10 numéros. Vous trouverez toutes les informations utiles sur leur site:

**<http://www.theatremagazine.be>**

THEATRE MAGAZINE

Rue Saint-Bernard, 34-36

1060 Bruxelles

Tel: 02 333 20 11

[barbara@theatremagazine.be](mailto:barbara@theatremagazine.be)

## Le guide "Ah comme Artiste" !

L'a.s.b.l. ILES et la Mission Locale de Schaerbeek ont le plaisir de vous informer de la parution du guide « Ah comme Artiste », outil destiné aux artistes afin de les aider à mener à bien leurs projets professionnels. Ce guide contient des informations sur le statut social et fiscal de l'artiste, l'accès au chômage, et les droits d'auteur. Il est disponible sur simple demande.

La situation d'un artiste n'est pas celle d'un autre. L'ASBL ILES et la Mission Locale de Schaerbeek organisent tous les premiers jeudis du mois à 9H une séance d'information pour éclairer les artistes sur leurs droits et obligations.

Les prochaines séances d'information auront lieu les jeudis 4 décembre 2008, 8 janvier 2009, 5 février 2009, 5 mars 2009, 2 avril 2009, 7 mai 2009, 4 juin 2009, 2 juillet 2009 à la Mission locale de Schaerbeek.

Les artistes qui souhaitent poser une question plus pointue ou qui voudraient discuter de leur parcours professionnel peuvent venir nous rencontrer lors d'une de nos permanences. Pour l'inscription à une séance d'information ou toute demande d'information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

**Iles a.s.b.l., 153 Rue des Palais, 1030 Schaerbeek**

**Tél. : 02/244.92.22 - Courriel : [artistes@iles.be](mailto:artistes@iles.be)**

**Mission locale de Schaerbeek, 46, rue de Jérusalem, 1030 Schaerbeek**

**Tél. : 02/247.77.20 - Courriel : [secretariat@milocs.be](mailto:secretariat@milocs.be)**



# Une bonne nouvelle !

## *sur la fiscalité des droits d'auteurs et des droits voisins*

Par Pierre Dherte

Alexandre von Sivers nous signalait récemment que la loi du 16 juillet 2008 sur la fiscalité forfaitaire des droits d'auteur et des droits voisins était parue au Moniteur du 30 juillet.

Elle organise la taxation forfaitaire et distincte des droits d'auteur et des droits voisins. Cela veut dire que ces revenus ne seront plus globalisés avec les revenus professionnels et ne subiront donc pas la progressivité de l'impôt.

Jusqu'à un montant de 37.500 € l'an, ils seront considérés comme des revenus mobiliers et feront l'objet d'un pré-compte libératoire de 15 %.

## **Bernard Faure se lamente...**

de ne pas se souvenir du nom du 2ème membre de notre asbl qui s'est proposé - lors de l'Assemblée générale du 25 février 2008 - pour vérifier avec lui les comptes 2008.

Cette personne peut-elle se rappeler à nous afin que nous la contactions dès le bilan clôturé ?

Merci

## **Nicole Shirer déménage**

Voici sa nouvelle adresse

17 a Bte 15  
Rue du Bourgmestre  
1050 Bruxelles



## Festival Babel 2009

Cette saison, la COCOF organise par l'intermédiaire de l'asbl Tremplins son 24ème Festival Bruxelles Babel. Jeunes et moins jeunes, nains et géants, gauchers et droitiers, tous peuvent y participer. C'est l'occasion de faire de nouvelles rencontres, de créer un spectacle qui se déroulera les 16, 17 et 18 avril 2009, avec les scènes les plus folles, inattendues et touchantes sur le thème d' « UNE RENCONTRE EXTRAORDINAIRE » au Théâtre Marni. Celui-ci redeviendra pour quelques heures l'antique et célèbre Ciné Marni. Rejoignez-nous et partageons ensemble une saison de découverte et de création. Inscrivez-vous le plus rapidement possible (planning oblige) via l'asbl Tremplins > 02.800.86.23 (numéro gratuit) ou via le site [www.bruxellesbabel.be](http://www.bruxellesbabel.be)

Cordialement,

*Paul Gerimon*

Envie de **s'exprimer**  
à travers la danse, le chant,  
la musique, le théâtre  
ou les arts plastiques?

Envie de **rencontrer**  
des jeunes bruxellois  
et européens venus  
de tous les horizons?

Alors, prend part à la **création**  
d'un spectacle pluridisciplinaire

Ateliers animés  
par des artistes professionnels.  
Ouvert à tous, même sans  
aucune expérience artistique.

Bruxelles Babel est une initiative de l'asbl Tremplins  
02.800.86.24 • [tremplins@cocof.irisnet.be](mailto:tremplins@cocof.irisnet.be)

BRUXELLES  
BABEL



## Saint Nicolas 2008

Cette année, c'est le Théâtre OZ (et Denise Yerlès, membre de l'Union, qui en est aux commandes), qui nous a accueillis en ses locaux schaarbeekoïses pour une représentation de son nouveau spectacle « Fenêtres », à l'occasion de la traditionnelle Saint-Nicolas des bambins de notre association. Le succès était au rendez-vous puisque nous étions une cinquantaine à patienter au chaud dans le couloir de l'ancienne école reconvertie en salle de spectacle et partager ensuite un sympathique goûter orchestré par Anne et Jacques.

Je tiens particulièrement à remercier Florence Laloy et Bénédicte Moreau, qui nous ont proposé cette représentation gratuite et fait briller les yeux des enfants à partir de 2 ans et demi. Dans un décor simple et efficace, évoquant les « lumières de la vie », on assiste à des tranches de ville, de l'autre côté de ces « fenêtres ».

Pour ceux qui souhaitent voir ou revoir ce spectacle, sachez qu'il sera présenté aux prochaines rencontres de Huy en août 2009, avant d'entamer, je l'espère, une longue tournée en Belgique et à l'étranger.

Voilà, une fois de plus, la preuve que la qualité, l'originalité et la recherche du théâtre jeune public en Belgique francophone fait notre réputation de savoir-faire bien au-delà de nos frontières.

C'est donc au nom de notre Conseil que je remercie l'équipe du théâtre OZ ainsi bien entendu que nos membres présents avec enfants ou petits-enfants.

A l'année prochaine...

Amitiés,

*Pierre Johnen*





## Hommage à Georges Lainé

*Mon Jojo,*

*Si c'est ta dernière farce, elle est de bien mauvais goût!  
Hé oui mon Jojo, "à court de facéties, tu as fini par nous quitter".  
On a tous un petit bleu au cœur.  
On ne t'oubliera pas.  
Au revoir.*

**Louise Rocco**

## Hommage à Irène Vernal

*Mieux et plus qu'ailleurs nous sommes au théâtre de fugitifs passagers (Serge Creuz)*

*S'il en est une qui s'illustra merveilleusement sur nos scènes ce fut certes Irène Vernal.  
Première Eve du théâtre en 1952, c'est sur la scène du Rideau de Bruxelles qu'elle défendit la plupart des grands rôles des répertoires classiques et modernes.  
Sa prestation dans la « Rose tatouée » de Tennessee Williams lui valut cette belle récompense dans une mise en scène de Raymond Gérome.  
L'âge l'éloigna de nos scènes et c'est à 96 ans qu'elle nous quitta en septembre dernier.  
D'anciens spectateurs se souviendront d'elle au National comme au Rideau de Bruxelles : « Le Voyageur de Forceloup », « À chacun sa vérité », « La Dame de chez Maxim », « Pygmalion » et tant d'autres rôles contrastés y furent longuement applaudis.  
Oserais-je parler d'elle comme la comédienne qui fit partie du jury au Conservatoire de Bruxelles lorsque, en 1948, je concourais en vue de l'obtention d'un premier prix.  
La distinction m'avait été refusée parce que, me dit-elle, j'avais raté « un effet » dans la dame en violet de Knock de Jules Romains.  
Comédienne déjà célèbre à l'époque, je m'inclinai avec raison devant son jugement. Et mon admiration pour elle ne fut que plus grande.  
Au revoir, talentueuse et grande interprète qui défendit toujours sa profession avec une indéfectible conviction.*

**Anne Carpriau**

## Hommage à Jacques Danois

*Extrait de l'hommage à Jacques Danois prononcé en la Cathédrale Sainte Gudule le samedi 22 novembre 2008.*

*Jacques Danois fut de ceux qui sont capables de passer d'une vie à une autre intégralement différente et même opposée.*

*Il fut comédien, aimé du public tant au Rideau de Bruxelles qu'au Théâtre Royal du Parc. Il apportait aux personnages qu'il incarnait son humour, sa drôlerie, son talent comique un peu impertinent.*

*Mais un beau jour, un désir profond d'élever son âme et son esprit s'imposa à lui. Il s'intéressa aux autres et devint journaliste reporter (au Vietnam il rend compte des combats meurtriers). Il raconte aussi sa vie, l'état dans lequel se trouvaient de grandes majorités d'hommes, de femmes et d'enfants soi-disant très primitifs (en Afrique notamment).*

*Ce comédien, grand reporter, correspondant de paix, devint un écrivain apprécié exprimant sa tendresse profonde pour les jeunes de tous les continents qui ont droit au respect de leur culture et de leur civilisation. Il devint par conséquent un responsable important de l'UNICEF jusqu'à son dernier jour.*

**André Debaar**

## Hommage à Sonia Mandel

*Sonia a rejoint Béjart*

*De par sa personnalité, sortant de l'ordinaire, Sonia Mandel aura marqué le monde du spectacle et plus particulièrement celui de la danse.*

*Ses débuts, comme secrétaire de Lucien Fonson au Théâtre des Galeries, furent suivis d'un engagement à la Monnaie de Maurice Huisman d'où elle évolua auprès de Maurice Béjart – dont elle était très proche – en qualité d'administrateur du Ballet du XXème siècle.*

*Après le départ de cette compagnie à Lausanne, Sonia Mandel fit diverses expériences intéressantes en France avant de rejoindre la Princesse Caroline pour la gestion du Ballet de Monte-Carlo.*

*Installée et retraitée depuis à Monaco, Sonia vient de s'y éteindre à l'âge de 74 ans après une carrière et une « présence » unique dans ce métier qu'elle a si bien servi pendant 50 ans.*

*Ses nombreux amis la regretteront et ne l'oublieront pas.*

**Julot Verbeeck**



## Madeleine est malade, Madeleine, "l'ouvreuse de Rideaux"...

Par Pierre Dherte

Arrivé à l'Institut Albert Ier Reine Elisabeth, sous une pluie battante, je me dirige vers la boutique-cadeaux. Les fleurs me paraissent pâles, tragiquement communes. Je change mon fusil d'épaule et ressors pour m'orienter cette fois vers le hall principal de l'UCL. Les néons sont blafards, à moins que ce ne soit moi. En chemin, je me surprends à maudire la Belgique et son foutu temps. Les gouttes de pluie semblent aussi tranchantes que des lames de rasoir. Je rentre dans la seconde boutique de la clinique et là, je tombe très vite sur une peluche assez émouvante, une sorte d'enfant avec un beau sourire et un capuchon incroyablement doux, un peu à l'image de Madeleine. Je demande un emballage et me dirige vers sa chambre. Je frappe à la porte. Une voix me répond : "*Entrez !*". C'est elle.

Elle est là, dans son lit, toute menue et tellement souriante. Le même sourire, la même générosité dans le regard. Les cheveux toujours bien soignés. Je retiens mon émotion et parle avec un ton un peu trop assuré de la foutue pluie, de la difficulté qu'on a parfois à se garer devant les hôpitaux. Je lui tends mon cadeau, la regarde l'ouvrir. Une Madeleine très émue par cette petite peluche de 25 cm. Une Madeleine avec beaucoup de kilos en moins et tellement de souffrance en plus mais une Madeleine forte, très forte. Elle regarde le cadeau en silence et me dit : "*Je l'adore; je vais dormir avec; elle ne me quittera plus; je veux partir avec elle !*". Elle répète cette phrase à tout le monde: à sa fille, à son compagnon et aux trois infirmières qui se succéderont dans la chambre. Elle serre l'objet très fort sur sa robe de nuit rouge "Snoopy" que Nancy lui a offerte. Une robe de nuit à manches courtes, c'est plus pratique pour les perfusions...

Madeleine parle énormément. Du théâtre, de "ses comédiens", de "son Rideau", de "ses spectateurs"... Son travail d'ouvreuse qu'elle a accompli sans jamais défaillir depuis plus de 17 ans. Pas un seul jour d'absence sauf quand elle s'est fait opérer du dos. Je lui rappelle nos conversations et nos petits verres de rouge, quand j'avais le temps, entre deux scènes. Elle, elle attendait l'entracte ou la sortie des spectateurs et on passait du bon temps. On se remémore nos difficultés respectives à arrêter de fumer. Elle a arrêté depuis plus de deux ans. Moi depuis moins de 10 mois ! Et puis ces belles phrases que je ne suis pas prêt d'oublier comme : "*Je suis à la fois fière et heureuse d'avoir fait ce que j'ai fait*" ou encore : "*Je n'ai qu'un seul regret, c'est de ne plus pouvoir travailler vingt ans de plus au théâtre*". Madeleine parle avec la franchise de ceux qui savent...

Après un court silence, Madeleine me dit droit dans les yeux : "*C'est la fin*". L'infirmière arrive et demande à Madeleine si ça va.. Madeleine a mal. L'infirmière demande à Madeleine d'estimer un seuil de douleur entre 1 et 10. Madeleine l'estime à 8. On lui donne des pilules. Ce soir, ce sera la morphine. Madeleine me dit qu'elle parle trop mais qu'elle n'a pas mal quand elle parle. C'est plutôt après que ça se déclenche. La nuit, elle n'a pas mal non plus. La morphine la fait rêver ... Alors, je l'imagine dans ses rêves, entourée de spectateurs, de comédiens et de tous ses amis... Je lui dis que je vais la laisser. Elle me demande si je fais encore des pubs à la télé. Je lui réponds par l'affirmative. Elle semble fatiguée. Je lui dis que je reviendrai, qu'elle pourra me voir dimanche à la télé, que sa fille peut venir au théâtre, que je l'inviterai, que je reviendrai ... Je ne sais plus quoi dire. Elle m'arrête et me dit de ne pas faire "trop d'excès"... Je ne réponds pas. On se comprend. "*Je reviendrai la semaine prochaine. A tout plus ... Oui, oui, bisous*"... Je retourne dans le froid et la pluie et je me sens si seul dans ma voiture.



## Poésie

Chers Amis,

Voici un très beau texte, très simple comme toujours dans mes choix. Il a été écrit par une de nos meilleures poétesses : Andrée Sodenkamp.

Elle est dans une sorte de purgatoire, étant décédée depuis quelques années à un âge très avancé.

Je pense qu'elle en sortira car on se souvient souvent plus tard des talents qui nous ont précédés.

D'un caractère très tranché, grande amoureuse, on l'a surnommée la Don Juane, en souvenir d'un texte accusant Don Juan.

Ce texte ci est plein de douceur, de poésie et de sentiments très doux. Pour moi l'un de ses meilleurs poèmes.

*Charles Kleinberg*

### Quand j'entrerai pour toi

Quand j'entrerai pour toi dans mon métier de veuve  
J'aurai ces vêtements aux longs plis assemblés,  
La démarche sans peur qui porte cette preuve  
Qu'un corps souvent étreint a cessé de trembler.

J'aurai le pas d'épouse et le ventre des mères  
Où le tablier bleu fait de beaux plis profonds,  
Mes cheveux blancs seront la couronne sévère  
Que tes doigts amaigris ont posée sur mon front.

Je serai la fermière épaisse qui assume  
La tâche d'accomplir l'ordre de chaque jour,  
J'aurai perdu l'enfant, les soucis, la coutume  
De préparer le pain et le lit de l'amour.

J'irai dans le jardin tondre l'herbe légère  
Je taillerai la rose et l'arbre du verger  
Je te raconterai aux bêtes familières  
Mon flanc se creusera, le soir, pour te chercher.

Près du feu partagé, j'allumerai la lampe  
Et nous nous parlerons de la paix de mes jours  
Je deviendrai pour toi, la tranquille flamande  
Qui met des volets verts à son dernier amour.

A. Sodenkamp



## **À VOS AGENDAS**

L'Assemblée Générale annuelle  
suivie du cocktail de  
l'Union des Artistes du Spectacle

aura lieu le

**lundi 23 février 2009**

aux Brigittines

Petite rue des Brigittines à 1000 Bruxelles

Rendez-vous à 15 H 30 pour la visite des nouvelles salles et autres lieux par  
Monique Duren, directrice.

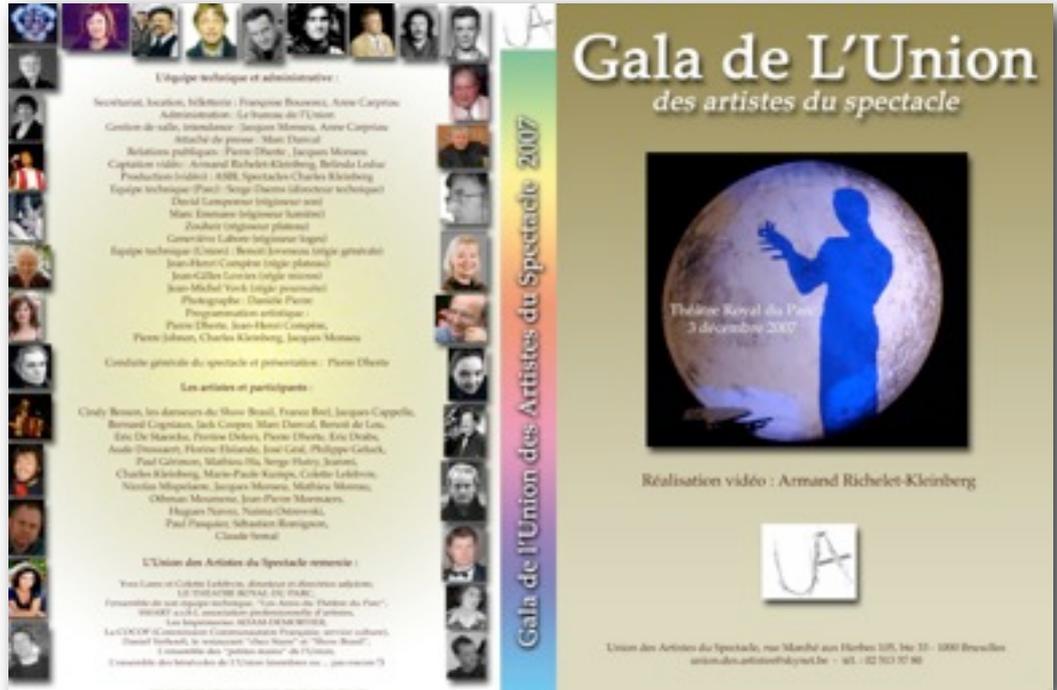
**À 16 heures l'Assemblée Générale Statutaire**

# DVD du Gala de l'Union 2007 & CD du Concours d'une oeuvre lyrique 2007

**Le DVD du Gala de l'Union du 3 décembre dernier est enfin disponible !**

Vous pouvez soit venir le chercher en nos locaux ou encore mieux, le réserver directement par fax (02 513 57 80) ou par mail ([union.des.artistes@skynet.be](mailto:union.des.artistes@skynet.be)). Nous vous le ferons parvenir par envoi postal

**Prix : 12€  
+2€ de frais  
d'envoi**



**Le CD du Concours d'une oeuvre lyrique  
2007 est également en vente pour nos  
membres !**

Vous pouvez soit venir le chercher en nos lo-  
caux ou encore mieux, le réserver directement  
par fax (02 513 57 80) ou par mail  
([union.des.artistes@skynet.be](mailto:union.des.artistes@skynet.be))

Nous vous le ferons parvenir par envoi postal

**Prix : 10€ +2€ de frais d'envoi**





# Ouverture du tax shelter aux arts de la scène !

Par Pierre Dherte

## Manne financière providentielle pour les artistes ? Proposition de loi à revoir pour mieux correspondre à la réalité de notre secteur ?

Le 12 septembre 2008, une proposition de loi modifiant le Code des impôts sur les revenus par l'instauration d'un régime de tax shelter en faveur des arts de la scène a été déposée au Sénat par MM. Jean-Jacques De Gucht, Berni Collas et Mme Martine Taelman.

Cette proposition de loi vise à encourager les investissements dans les **arts de la scène belges** et parmi les oeuvres scéniques et théâtrales définies de la manière suivante : pièces de théâtre, concerts, tant classiques que populaires, comédies musicales, opéra, danse et spectacles totaux. Ce nouveau régime de tax shelter fait suite à celui mis en place pour les oeuvres audiovisuelles, et qui est en vigueur depuis l'exercice d'imposition 2004.

Le tax shelter connaît un énorme succès. En effet, depuis 2004, plus de 120 millions d'euros ont été investis dans l'audiovisuel belge grâce à ce mécanisme, soit l'équivalent d'un doublement annuel des subventions publiques !!

Le Tax Shelter est un incitant fiscal destiné à soutenir la production et la création d'oeuvres uniquement audiovisuelles (films cinéma et télévision). Ce mécanisme sera prochainement étendu au domaine des arts de la scène !

Pour rappel, ce régime prévoit l'exonération des bénéfices imposables d'une société souhaitant investir dans une production audiovisuelle à concurrence de 150 % des sommes effectivement versées.

L'Etat également bénéficie d'un avantage : 150% des sommes investies autrement que sous forme de prêt doivent être dépensées en Belgique, ce qui contribue à créer de l'emploi dans les secteurs concernés.

Cette ouverture répond tout particulièrement aux premières propositions de l'ASCO, l'Association des Comédiens, intégrée aujourd'hui à l'Union des Artistes et qui dès 2004 faisait de ce dossier son cheval de bataille. En effet, dès juin 2004, lors d'un séminaire sur le tax Shelter organisé par la fondation Promethea, j'avais interpellé (oralement et ensuite par écrit) le Ministre Didier Renders à propos de l'intérêt d'une ouverture du tax shelter aux arts de la scène. Celui-ci nous avait d'ailleurs répondu dans un courrier datant du 2 novembre 2004.

Le 16 décembre 2004, nous avons remis à la Ministre de la Culture, Fadila Lanaan, nos conclusions à propos des Etats Généraux de la Culture dans un texte intitulé "Incertitudes et propositions". Nous y mentionnions un point entier consacré aux financements alternatifs des arts de la scène. Et enfin, plus récemment, lors d'un débat qui eut lieu au Théâtre Le Public en juin 2007 ("La place de l'artiste aujourd'hui en Communauté française"), j'avais particulièrement développé ce sujet dans mon intervention en précisant les montants financiers attendus et les retombées non négligeables que ce mécanisme pouvait engendrer.

Après lecture de la proposition de loi, à la lumière de consultations récentes avec différents producteurs du secteur audiovisuel habitués aux rouages du Tax shelter et après avoir participé personnellement à des investissements de ce type, je crains que le texte de la proposition actuelle ne soit qu'un simple "copié-collé" de ce qui se pratique aujourd'hui dans le secteur audiovisuel. Or, nos activités artistiques sont profondément différentes, en bien des points ! Il faudra donc assez vite réfléchir à une *adaptation* pour les arts de la scène. Adaptation à laquelle nous nous attelons déjà ! J'ai fait ajouter ce point à l'ordre du jour de la prochaine séance plénière du Comité de Concertation des arts de la scène à la CFWB où nous discuterons avec l'ensemble des membres mandatés de ce dossier complexe. Il ne faudrait pas passer à côté de cette "ouverture providentielle" mais il ne faudrait pas non plus que le texte de référence soit voté trop précipitamment, inadapte à notre secteur ou encore inapplicable pour tous !

# Naissances

Delphine Moriau nous fait part de la naissance de Nina, le 30 juillet 2008.



Antoinette nous annonce la naissance de son petit frère Augustin, né le 21 septembre 2008 lors de la « journée sans voiture » !

Geneviève Damas et Jean-Philippe Collard-Neven sont les heureux parents.



Nous souhaitons beaucoup de bonheur à ces magnifiques bambins et à leurs parents.

# Conseil d'Administration

Président : **Jacques Monseu** (2007-2010)  
Bd G. Van Haelen, 43 02/346 56 29  
1190 Bruxelles [jacquesmonseu@hotmail.com](mailto:jacquesmonseu@hotmail.com) 0477/50 07 46

vice-Présidents : **Bernard Marbaix** (2006-2009)  
Avenue d'Auderghem, 304 02/649 77 21  
1040 Bruxelles [bernardmarbaix@gmail.com](mailto:bernardmarbaix@gmail.com) 0496/96 42 90

**Pierre Dherte** (2007-2010)  
Rue Isidore Verheyden, 10 02/514 09 43  
1050 Bruxelles [pierre@dherte.com](http://pierre@dherte.com) 0475/55 40 61

Secrétaire générale trésorière :

**Anne Carpriau** (2008-2011)  
Rue Général Leman, 114 02/230 46 14  
1040 Bruxelles 0478/54 19 51

Administrateurs :

**Jean-Henri Compère** (2006-2009)  
Rue Vandeweyer, 69 02/242 97 78  
1030 Bruxelles [jhcra@linkline.be](mailto:jhcra@linkline.be) 0479/64 69 60

**Paul Gérimon** (2007-2010)  
Rue Saxe-Cobourg, 32 02/218 81 71  
1210 Bruxelles [paul.gerimon@tiscali.be](mailto:paul.gerimon@tiscali.be) 0495/53 66 35

**Pierre Johnen** (2006-2009)  
Rue du Chenois, 42 067/55 50 18  
7090 Hennuyères [pierre.johnen@swing.be](mailto:pierre.johnen@swing.be) 0476/20 78 98

**Charles Kleinberg** (2007-2010)  
Rue aux Laines, 17/45 02/346 10 25  
1000 Bruxelles [charles.kleinberg@coditel.net](mailto:charles.kleinberg@coditel.net) 0496/77 05 28

**Jean-Gilles Lowies** (2007-2010)  
Square Marcel et Robert Maas, 12 02/534 50 33  
1630 Linkebeek [lowies.jean-gilles@telenet.be](mailto:lowies.jean-gilles@telenet.be) 0494/18 35 11

**Jean-Jacques Schreurs** (2008-2011) 02/672 56 96  
Avenue des Gerfauts, 10/16  
1170 Bruxelles [jj.schreurs@skynet.be](mailto:jj.schreurs@skynet.be)

**Nicole Valberg** (2007-2010)  
Rue de la Sapinière, 18 02/673 32 46  
1170 Bruxelles [nicolevalberg@msn.com](mailto:nicolevalberg@msn.com) 0497/28 68 46

**Jean-Michel Vovk** (2008-2011)  
Rue Van AA, 44 02/648 59 23  
1050 Bruxelles [vovk@skynet.be](mailto:vovk@skynet.be) 0486/21 18 11

# Conditions de sélection des spectacles pour le festival de juillet 2009 au Théâtre des Doms à Avignon

Par Pierre Dherte



## **A l'attention des compagnies professionnelles de Wallonie et de Bruxelles. Appel à projets dans le cadre de la programmation du Festival d'Avignon 2009 au Théâtre des Doms.**

Le Théâtre des Doms, en vue de sa programmation à l'occasion du 63ème Festival d'Avignon (soit trois semaines de juillet 2009, dont les dates exactes ne seront connues qu'en janvier prochain), précise-ci dessous- la procédure et le contexte de candidature.

Il s'avère utile de préciser, en préambule, que le Théâtre des Doms reçoit plus de cent candidatures chaque année pour une programmation limitée à sept ou huit spectacles.

A/ Cinq à six créneaux horaires sont proposés (entre 11h et 23h) dans la salle et éventuellement un dans le jardin. Six à sept spectacles -les mêmes pour toute la durée du festival- seront donc présentés chaque jour, selon un horaire identique. Au moins une journée de relâche est prévue en milieu de festival.

Un septième ou huitième spectacle, de danse contemporaine, sera co-présenté avec et aux Hivernales (Centre régional de Développement chorégraphique Avignon/PACA).

B/ La salle -climatisée- présente une jauge de 120 places assises et un plateau, couvert d'un plancher, de 8m d'ouverture, de 6m de profondeur et 4,80m de hauteur (sous grill).

Il n'y a pas de dégagements latéraux mais il existe un petit espace en arrière-scène pour le rangement des décors (2m de profondeur sur 6m de large), partagé par toutes les compagnies.

Le plateau communique avec une loge collective (avec douche et WC) à partager avec toutes les équipes programmées. Il n'existe pas de loge individuelle.

Dans le jardin, on dispose d'un rectangle bétonné de 8m sur 7m environ et il est possible de le prolonger d'une scène (environ 5m x 4m) et d'une tente-loge.

La capacité d'accueil de cet espace- jardin est limitée à 45 personnes (cf. règlement de la Commission communale de sécurité) et il est occupé en journée par des activités littéraires et/ou rencontres/débats.

Le Théâtre des Doms dispose d'une billetterie informatisée, de services administratifs (réservation, bureautique, casier par compagnie...), d'un bar/restaurant, d'une buanderie, d'un personnel chargé des relations avec le public, la presse, les professionnels (programmeurs) et le monde institutionnel.

C/ Le Théâtre des Doms propose un cachet par projet (dont le montant est proportionnel au nombre de personnes impliquées) incluant les frais de transport et un per diem par personne, et prend en charge les coûts de promotion et de technique, ainsi que le transport groupé des décors à partir de Bruxelles.

Le Théâtre des Doms développe une démarche de relations avec diverses associations parties prenantes du festival (Festival d'Avignon, Avignon Festival & Compagnies,...) et avec des partenaires privilégiés (Les Hivernales, La Manufacture, l'Association d'Eveil artistique...).

Les projets candidats (artiste isolé ou compagnie) doivent s'engager:

à jouer la série complète du festival ; à fournir avec leur dossier de candidature une fiche technique (ou au minimum un descriptif des éléments techniques) ;

à rendre compatibles les éléments de leur fiche technique avec le partage ( grill, espace de stockage, tables son/éclairage, etc...) de tous les projets programmés et aux conditions d'un horaire quotidien serré (peu de temps et d'espace entre chaque représentation) et à se conformer aux directives du directeur technique du Théâtre ;  
à participer activement à la promotion de leur spectacle et du théâtre ; à s'assurer des services d'un "agent-diffuseur" professionnel ; à adhérer à l'esprit de coopération développé au et par le Théâtre des Doms.

D/ La ligne de programmation référentielle précise :

- qu'il doit s'agir d'un travail artistique contemporain et récent, privilégiant la démarche créatrice des artistes associés au projet. Le Théâtre des Doms veut particulièrement soutenir, dans le contexte concurrentiel du Festival d'Avignon (un millier de spectacles dans le Off en 2008!), des paroles et thématiques actuelles ainsi que les univers artistiques marqués des identités "belges francophones".
- que le projet/les artistes doivent être disponibles pour tourner en France (et plus généralement à l'étranger) pendant les deux saisons qui suivent le festival.
- que les projets doivent refléter la diversité des expressions et formes artistiques ("jeune public", cirque/théâtre, textes d'auteurs contemporains de la CFWB, démarche trans/inter-disciplinaire,...).
- qu'il sera donné priorité aux projets peu ou pas soutenus structurellement ainsi qu'aux projets et compagnies qui n'ont pas eu l'occasion d'aborder le Festival d'Avignon.
- qu'il sera tenu compte, dans la mesure du possible, d'un équilibre des origines géographiques au sein de la Communauté Wallonie/Bruxelles.

Pour se faire une idée plus précise, la programmation des années antérieures est consultable sur [www.lesdoms.eu](http://www.lesdoms.eu)

E/ Le directeur artistique du Théâtre des Doms est maître de la programmation.

Tout projet doit être envoyé le plus rapidement possible et en tout cas avant le 15 janvier 2009 (30 novembre 2008 pour les spectacles jeune public), en mentionnant explicitement la candidature pour le festival 2009, avec un maximum d'éléments (textes, photos, supports audio-visuels, articles de presse, fiche technique, mentions de tous les soutiens, dates de visionnement possibles...),

de préférence par courrier électronique (au format WORD) à l'adresse [info@lesdoms.eu](mailto:info@lesdoms.eu) ou au Théâtre des Doms, 1bis, rue des Escaliers Sainte Anne à F- 84000 Avignon

**La programmation sera publiée fin février 2009.**

# Union des Artistes du Spectacle

## Avantages offerts

### Avantages offerts par l'Union des Artistes :

(Avantages accordés sur demande écrite aux membres affiliés depuis un an minimum et en règle de cotisation)

1. Allocation de naissance 186 € par enfant. Document à fournir: photocopie de l'acte de naissance. La demande doit parvenir à l'Union dans un délai maximum de 6 mois.

2. Allocation de décès 496 € en cas de décès d'un membre aux héritiers directs OU à la personne qui assume les frais de funérailles. Documents à fournir: photocopies (acte de décès et frais funéraires).

3. Allocations trimestrielles après un minimum de 20 ans de présence à l'Union:

- de 65 à 69 ans (95 €)
- à partir de 70 ans (115 €)

Document à fournir: photocopie de la carte d'identité. Dans tous les cas, indiquer le numéro de compte bancaire sur lequel la somme sera versée.



Françoise Bouserez est présente en nos bureaux de la galerie Agora les lundis, mardis, et jeudis de 10 à 14 h. Vous pouvez aussi appeler le N° 02/513.57.80 durant les mêmes heures ou utiliser notre courriel : union.des.artistes@skynet.be. En dehors de cet horaire, un répondeur automatique enregistrera votre message ou votre fax..

### Sous certaines conditions:

1. Intervention dans les frais de maladie, d'hospitalisation, de prothèse, ...
2. Prêts d'argent sans intérêt.
3. Conseils juridiques relatifs à la profession assurés par Maître Pierre Jeanray (première consultation gratuite, après approbation du conseil d'administration).
4. Dons en argent et aide dans les cas graves.

### De plus :

1. La qualité de membre permet d'être repris dans le fichier Cinéma-TV que l'Union met en permanence à la disposition de tous les employeurs intéressés.
2. D'autre part, l'Union s'efforcera, dans la mesure du possible, de vous donner les renseignements ou d'orienter les recherches qui vous seraient nécessaires pour toute démarche utile à l'exercice de votre métier.
3. Depuis 2007, l'Union est agréée par le gouvernement de la Communauté française en tant qu'ORUA (Organisation Représentative d'Utilisateurs Agréée). Nos administrateurs assurent la défense morale de vos professions dans plusieurs instances officielles de décision et de concertation.